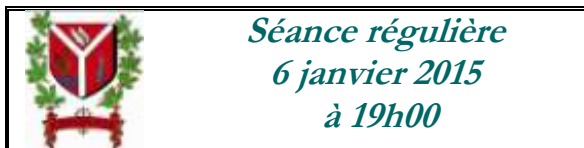


MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance régulière, tenue le 6 janvier 2015, à 19 h, est présidée par le maire, monsieur Gilles Tremblay, en présence des conseillers suivants: monsieur Gaétan Labelle, monsieur Normand Bois, madame Nicole Viens, madame Nathalie Evrard, madame Sylvie Potvin et monsieur Yves Laurendeau.

Madame Suzanne Prévost, directrice générale est également présente.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2015-01-001

Ouverture de la séance

Il est proposé par madame Nicole Viens
et résolu

QUE,

La présente séance est ouverte à 19 h, en gardant le varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DES PROCÈS-VERBAUX

2015-01-002

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-01-003

Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 1^{er} décembre 2014 et des séances extraordinaires du 10 et 18 décembre 2014

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des procès-verbaux de la séance régulière du 1^{er} décembre 2014 et des séances extraordinaires du 10 et 18 décembre 2014;

Il est proposé par monsieur Normand Bois
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville adopte les procès-verbaux ci-haut mentionnés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. RAPPORT DES COMITÉS

Gaétan Labelle siège n° 1

Transport, Bâtiments municipaux

Nicole Viens siège n° 2

Ressources humaines, Transport adapté, Matière résiduelle, O.M.H., Urbanisme, Centre Saint-Paul/Bibliothèque, Traitement des eaux usées

Nathalie Evrard siège n° 3

Politique familiale, Centre Saint-Félix/Loisirs, Parcs et Terrains

Normand Bois siège n° 4

Sécurité publique, Transport, Aqueduc, Traitement des eaux usées

Sylvie Potvin siège n° 5

Ressources humaines, Bâtiments municipaux, Coop Santé, Urbanisme

Yves Laurendeau siège n° 6

Sécurité publique, Centre Saint-Félix/Loisirs, Aqueduc, Parcs et Terrains

4. RAPPORT DES DÉPARTEMENTS/URBANISME ET VOIRIE

Le rapport en urbanisme, travaux publics et aqueduc et la liste des permis ont été déposés pour le mois de décembre 2014.

5. DOSSIERS À TRAITER

5.1. 2015-01-004

Procédure – Sablage des rues

ATTENDU QUE par souci d'économie, une nouvelle procédure pour le sablage des rues doit être entérinée;

ATTENDU QUE la procédure proposée, en milieu urbain et rural, est la suivante

Urbain

- Aux intersections des rues
- Dans les courbes
- Aux arrêts d'autobus scolaire
- Dans les montées des déclivités

Sauf les rues Youville, Montfort et Papineau qui devront être faites en tout temps

Rural

- Aux intersections des rues
- Dans les courbes
- Aux arrêts d'autobus scolaire
- Dans les montées des déclivités
- Sur les zones problématiques (routes vallonnées);

Montée Bédard et Petite-Nation qui devront être faites en tout temps

ATTENDU QUE dans le cas de verglas ou lorsqu'il y a apparence de glace au sol, les chemins devront être sablés complètement;

ATTENDU QUE cette procédure s'appliquera au début de la tempête et à la fin des tempêtes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nathalie Evrard
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville entérine la procédure pour le
sablage des rues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2. 2015-01-005

Facturation isolation – Dossier Garage municipal

ATTENDU QUE nous avons reçu la facturation d'Isolation Laurentienne
dans le cadre des travaux à effectuer au garage municipal;

ATTENDU QUE la facturation est au montant de 8 214.10 \$ plus les taxes
applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement de la facture
7002 pour un montant de 9 444.16 taxes incluses.

QUE,

La dépense soit affectée au compte # 03-30000-000

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3. 2015-01-006

Réouverture de l'entente du Service incendie du Lac Simon

ATTENDU QU'UNE analyse sur la répartition des dépenses du service
incendie a été faite;

ATTENDU QU'UNE rencontre a eu lieu entre la Municipalité de
Chénéville et la Municipalité de Lac Simon;

ATTENDU QU'IL serait préférable d'étudier une façon plus équitable
de répartir les dépenses du service d'incendie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte de rouvrir l'entente du service incendie avec le Lac Simon pour revoir la répartition des dépenses.

QUE,

Le conseil autorise le maire M. Gilles Tremblay et la directrice générale Mme Suzanne Prévost à signer l'entente modifiée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4. 2015-01-007

Participation financière à l'amélioration locative de la Coop Santé

ATTENDU QUE la Coop santé s'installera sous peu dans les locaux de la municipalité de Chénéville;

ATTENDU QUE la Coop santé a investi une somme considérable dans l'amélioration locative des locaux;

ATTENDU QUE la valeur de l'immeuble, qu'occupe le Coop santé, a considérablement augmentée ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte de verser un montant de cinq milles dollars (5,000.00 \$) pour participer aux frais de ses améliorations locatives.

QUE,

La dépense soit affectée au compte # 02-59000-970

Mme Sylvie Potvin se retire de cette prise de décision

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5. 2015-01-008

Facturation Groupe Ultima Inc.

ATTENDU QUE la municipalité de Chénéville doit se prévaloir d'une assurance municipale et d'une assurance municipale automobile;

ATTENDU QUE la municipalité de Chénéville a reçu sa police renouvellement assurance municipale et assurance municipale automobile au montant de vingt mille neuf cent soixante-un dollars (20,961.00 \$);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte de payer la facture de renouvellement d'assurance pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 1^{er} janvier 2016, au montant de vingt mille neuf cent soixante-un dollars (20,961.00 \$) au Groupe Ultima inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6. 2015-01-009

Dépôt de la liste des salaires 2015

ATTENDU QUE la directrice générale Mme Suzanne Prévost a déposé la liste des salaires 2015, établi selon le budget adopté le 18 décembre 2014;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte cette liste déposée;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.7. 2015-01-010

Inscription 25e édition Plaisirs d'hiver

ATTENDU QUE la municipalité de Chénéville a l'opportunité d'unir ses activités avec la municipalité de Lac Simon;

ATTENDU QUE les activités du carnaval de Chénéville sont les 20, 21 et 22 février 2015;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville inscrit les activités du Carnaval 2015 à l'agenda régional des activités Plaisirs d'hiver 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.8. 2015-01-011

Entente de partenariat pour déploiement de borne recharge pour véhicules électriques

ATTENDU QUE l'adoption, au printemps 2009, du plan de développement et de diversification économique de la MRC de Papineau, lequel identifie plusieurs projets à mettre en œuvre dont celui relatif à la mise en place d'initiatives de revitalisation du corridor de la route 148 et du comité A-50 (du Nord);

ATTENDU QUE Ces projets s'inscrivent dans l'enjeu relatif à la planification de l'arrivée de l'autoroute 50;

ATTENDU QUE Le CLD Papineau a été identifié comme responsable de la mise en œuvre de ces projets et qu'à ce titre, un Plan d'action identifiant les principaux objectifs, les actions qui en découlent ainsi qu'un échéancier et un budget provisoire ont été proposés;

ATTENDU QUE Le CLD Papineau s'est également vu confier la responsabilité d'établir la mise sur pied de deux comités régionaux : le comité de revitalisation de la route 148 et le comité A-50 (Nord);

ATTENDU QUE Ces comités ont pour mandat de revitaliser leurs territoires respectifs et de saisir les opportunités de développement que représente l'intégration de l'autoroute 50;

ATTENDU QUE La volonté de la MRC de Papineau d'encourager le développement durable tel que le Parc Régional Papineau;

ATTENDU QUE Les bornes électriques du circuit électrique d'Hydro-Québec représentent un outil de revitalisation qui s'inscrit dans une dynamique de développement durable;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville adhère au Circuit électrique d'Hydro-Québec afin de permettre l'installation d'une borne de ce réseau sur son territoire.

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise Monsieur Gilles Tremblay, maire et madame Suzanne Prévost, directrice générale a signer l'entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.9. 2015-01-012

Donation d'une couronne permanente pour Vétéran (Légion Canadienne)

ATTENDU QUE chaque année des Cérémonies ont lieux en mémoire de nos vétérans;

ATTENDU QUE la municipalité de Chénéville considère important de souligné et d'être présents à ces cérémonies;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nicole Viens
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'achat d'une couronne permanente en mémoire à nos Vétérans au montant de deux cent cinquante dollars (250.00 \$)

QUE,

La dépense soit affectée au compte # 02-70290-970

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. CORRESPONDANCE

C-001

Demande d'aide financière Cercle des fermières

Le conseil de la municipalité de Chénéville prête des salles à l'organisme durant toute l'année donc il ne donnera pas suite a cette demande.

C-002

Demande d'aide financière pour le défi Pierre Lavoie

Le conseil de la municipalité de Chénéville prête des salles a l'organisme pour leur évènement du 30 et 31 mai 2015 donc il ne donnera pas suite a cette demande.

C-003

Dépôt de lettre du Dr. Lise Fortin

ATTENDU QUE Dr. Lise Fortin, Optométriste, avise le conseil qu'elle mettra fin à la location de son local au 77 Hôtel-de-Ville en date du 31 décembre 2015;

Le conseil de la municipalité de Chénéville prend note de la fin de location du bail du Dr. Lise Fortin.

C-004

2015-01-013

Demande d'aide financière de la Fondation Santé Papineau

ATTENDU QU'UNE demande d'aide financière a été faite pour la campagne de la Fondation de Santé de Papineau;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise d'effectuer un don à la
Fondation de Santé Papineau au montant de Cent dollars (100.00\$).

La dépense soit affectée au compte # 02-70290-970

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-005

Dépôt d'une lettre du Comité Sports et Loisirs de Chénéville

Le conseil de la municipalité de Chénéville reçoit le dépôt de la lettre du Comité
Sports et Loisirs de Chénéville le remerciant pour sa participation au Noël des
enfants.

C-006

2015-01-014

**Demande de partenariat entre l'École Adrien Guillaume et la
Municipalité de Chénéville**

ATTENDU QUE l'école Adrien Guillaume possède de l'équipement de
plein air;

ATTENDU QUE l'école Adrien Guillaume a besoin d'un espace de
rangement pour ses équipements;

ATTENDU QUE l'école Adrien Guillaume désire prendre entente avec la
Municipalité de Chénéville de prêter ses équipements de
plein air en échange au prêt d'un local pour l'entreposage
de ceux-ci;

ATTENDU QU'IL serait dans l'intérêt de nos citoyens d'avoir accès à ces
équipements;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nathalie Evrard
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le maire M. Gilles
Tremblay et la directrice générale Mme Suzanne Prévost à signer cette
entente de partenariat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-007

2015-01-015

Demande de prêt de salle pour le Défi Pierre Lavoie

ATTENDU QUE l'évènement « le Défi Gatineau Mont-Tremblant » sera de passage sur notre territoire les 30 et 31 mai 2015;

ATTENDU QUE cette évènement servira à amasser des fonds pour l'organisme Grand Défi Pierre Lavoie;

ATTENDU QUE lors du passage des cyclistes sur notre territoire, ceux-ci auront besoin d'un endroit pour dîner;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le prêt de la salle les 30 et 31 mai à l'organisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-008

2015-01-016

Demande de prêt pour la Salle Danny-Legault pour le Gala Sportif 2015

ATTENDU QUE la municipalité de Chénéville sera hôte du Gala Sportif 2015;

ATTENDU QUE le Gala Sportif 2015 aura lieu le samedi 25 avril 2015;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise que l'évènement se produise dans la Salle Danny Legault et que le local soit prêté à la Corporation des Loisirs de Papineau les 24 et 25 avril 2015;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-009

2015-01-017

Demande de prêt de salle pour l'école Adrien Guillaume

ATTENDU QUE l'école avait besoin de la salle Danny Legault pour une représentation de danse fait par les élèves de l'école, jeudi le 18 décembre 2014;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville entérine la décision de prêter la salle gratuitement à l'école Adrien Guillaume pour cet évènement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-010

Demande d'aide financière de Mlle Abigail Leporé

Le conseil de la municipalité de Chénéville ne donnera pas suite de l'aide demandé pour l'agrandissement d'une école au Nicaragua.

C-011

2015-01-018

Demande d'aide financière Corps des Cadets de l'Armée 1786

ATTENDU QUE le Corps de Cadets 1786 Louis-Joseph Papineau est à sa première année d'existence;

ATTENDU QUE cet organisme donne la possibilité à une cinquantaine de jeunes âgées entre 12 et 18 ans de notre région de développer des aptitudes de bons citoyens et de leadership;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise un don de cinquante dollars (50.00\$) à l'organisme Corps de Cadets de l'armée 1786.

La dépense soit affectée au compte # 02-70290-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. VARIA

8. ACCEPTATION DES COMPTES ET VIREMENTS DE CRÉDITS

2015-01-019

ADOPTION DES COMPTES ET VIREMENTS CRÉDITS

Il est proposé par madame Sylvie Potvin

QUE,

Le conseil adopte les chèques numéro # 8389 à # 8438 nécessaires au paiement des comptes présentés à la « LISTE DES DÉBOURSÉS » en date du 31/12/2014 et dont le total se chiffre à **124,314.82 \$** ainsi que la liste des prélèvements à la même date et dont le montant se chiffre à **41,626.55 \$**;

L'émission des chèques et les prélèvements représentent un montant total de **165,941.37 \$**, somme qui est et sera acquittée pour et au nom de la Municipalité de Chénéville.

Je soussigné, sec. trés. certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-hauts énumérées ont été autorisées.

Suzanne Prévost, Directrice générale

9. ACCEPTION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

2015-01-020

ADOPTION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

Il est proposé par madame Nicole Viens

QUE,

Le conseil adopte le rapport des salaires nets du mois de décembre 2014 au montant total de 24,596.38 \$.

10. PAROLE AU PUBLIC

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

2015-01-021

Levée de la séance

Il est proposé par madame Nicole Viens
et résolu

QUE,

La présente séance soit et est levée à 19h25.

Gilles Tremblay, Maire

Suzanne Prévost, Directrice générale
Secrétaire-trésorière